



CAPD du 25 mars 2019

Promotions (7^è et 9^è), et préparation mouvement (points supplémentaires, priorités, commissions ...)

Déclarations liminaires (voir celle du SE-UNSA en pièce jointe).

Réponses de l'IA : elle ne fait pas de commentaires sur les positions nationales. Pour les évaluations CP/CE1 non faites/transmises, l'IA est en attente de la décision nationale et devra l'appliquer.

Pour les projets d'école : l'objectif est de simplifier et accompagner les équipes, pas de consigne ministérielle. A suivre dans un prochain groupe de travail.

Permutations informatisées

61% des demandes satisfaites pour les sorties : **37 sorties** sur 61 (2 annulations demandées), beaucoup de collègues quittent le 54 pour aller dans un département dans l'académie.

37 entrées dans le département (beaucoup venant de l'académie)

Promotions

- **Barème des promotions** : Excellent = 4 points, Très satisfaisant = 3 points, Satisfaisant = 2 points, à consolider =1 point, Non renseigné = 0 point
- **Du 6^è au 7^è échelon** : 27 promus sur 90
5 hommes et 22 femmes (pourcentage respecté par rapport aux promouvables)
En cas d'égalité de barème : **discriminants utilisés** > fonctions particulières cumulées (nombre d'années **ASH + direction + rep**)
Pour la dernière promotion, 4 égalités de barème (0 année de fonction particulière) : l'IA a décidé de promouvoir une collègue BOE.
- **Du 8^è au 9^è échelon** : 53 promus sur 177
9 hommes pour 44 femmes (pourcentage respecté par rapport aux promouvables)
égalités de barème : **discriminants utilisés** > fonctions particulières cumulées (nombre d'années **ASH + direction + rep**)

Seuls des collègues avec avis Excellent ont été promus. Mais il y avait trop d'avis excellents donc tous n'ont pas pu l'être. Certaines circonscriptions ont des

ratios d'avis excellents très haut, voire 100% de leurs enseignants. Ce qui pose question sur les critères des 11 items d'évaluation et leur lisibilité.

Les organisations syndicales s'interrogent sur l'éventuelle conséquence des enseignants de CP qui n'auraient pas fait passer les évaluations CP sur leur rdv de carrière.

Liste d'aptitude fonction de directeur 2cl et + :

43 candidats, 39 avis favorables, 4 défavorables
12 demandes d'inscription de plein droit (faisant fonction cette année) > tous favorables.

Priorités médicales :

44 demandes : 21 accordées, 4 en attente de validation RQTH,
10 priorités à prendre en compte en phase manuelle.
En espérant que les vœux larges ne compliquent pas la nomination de ces derniers...

Points au mouvement :

Points autorité parentale : 1 demande
Points rapprochement de conjoint : 23 demandes accordées sur 27
Points supplémentaires (géo/rep/dir) : environ 200 demandes
Les demandes tardives ont été accordées jusqu'au 5 mars.

Postes à profil :

Etudes de tous les avis. Les avis défavorables ont été expliqués.
Nous déplorons la séparation des commissions langues poste élémentaire et poste maître supplémentaire dans les écoles en immersion langue (bilangue anglais ou allemand) : beaucoup ont postulé uniquement sur le maître supplémentaire ! Même avec un avis favorable, ces collègues auront donc un code d'exclusion sur le poste élémentaire.

Postes adaptés : 25 demandes, 14 acceptées.

Questions diverses

Postes CAPPEI :

10 postes dans le 1^{er} degré (choix de nature et/ou lieux géographiques peu attractifs):

Rased : Ecole Camus à Piennes, Ecole Albert 1^{er} à Longwy, Ecole Doumer à Longlaville

Ulis-Ecole : école du Hameau à Rehon, école Rolland à Auboué, école Lebrun Tucquegnieux

Ulis-collège : collège Gruber à Colombey, collège de Baccarat

Segpa : collège de Blainville et Van Gogh de PAM

10 postes dans le 2nd degré.

28 demandes de collègues issus 1^{er} degré, 8 du 2nd degré. (Donc toutes les demandes 2nd degré seront acceptées). Bascule probable de 2 postes non pourvus vers le 1^{er} degré.

Tous les candidats seront informés de l'avis de la commission.

Ineat/exeat : la circulaire paraîtra à partir du 3 / 4 avril

Mouvement :

Attention changements à prendre en compte

Report du début de la saisie de vœux au 15 avril.

Points enfant : 1 point pour tout enfant de moins de 18 ans au 31/12/18

Zones infra-départementales-2è écran : 8 zones :

Longwy 1 et 2 // Briey Jarny // PAM-Pompey // Blainville // Lunéville // Villers // Toul // Nancy Vandoeuvre Jarville St Max

(Le CTSD 1^{er} degré extraordinaire de vendredi 29 mars validera ces propositions)

Le délai pour retourner les fiches de poste devrait aussi être reporté.

Publication des postes : vers le 13 avril

EFS : a priori 110 à 120 stagiaires seront recrutés au concours (équivalent à cette année)

Temps partiels : pas de changements par rapport à d'habitude

Classe exceptionnelle : aucune information !!!

Contractuels : déjà 15 recrutements dans notre département !